

DIRECTION

Pôle opérations

Groupement prévention – prévision

Service prévision

Le directeur départemental
des services d'incendie et de secours

à

Préfecture d'Eure-et-Loir,
Direction de la réglementation et des libertés
publiques
Bureau des procédures environnementales
Place de la république
28019 Chartres Cedex

Affaire suivie par : Cne Justine NAGEOTTE

Références : 126/2020

Numéro de dossier : 207 806

Commune de : Epernon

Adresse : rue des longs réages

Nature de l'étude : demande d'autorisation environnementale – société APTIV – installation d'un atelier de traitement de surfaces

Reçu au SDIS le : 23 décembre 2019

Vous avez sollicité l'avis du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir en date du 23 décembre 2019, concernant une demande d'installation d'un atelier de traitement de surface de l'établissement APTIV Epernon.

Pour permettre au service départemental d'incendie et de secours de formuler un avis, il est nécessaire d'inviter le pétitionnaire à transmettre les documents suivants :

- un ou plusieurs plans de masse et/ou niveaux avec une échelle exploitable pour pouvoir :
 - o matérialiser l'impact des flux thermiques des différents scénarios sur les voies-engin en prenant en compte le scénario de l'atelier de traitement de surface ;
 - o connaître les différents recoupements de l'établissement par des murs CF 2h ;
- le calcul D9 permettant de démontrer le besoin en eau de 1020 m³/h de l'établissement avec prise en compte du projet ;
- indiquer sur quel type de réseau les poteaux d'incendie sont raccordés (réseau simple ou maillé) pour connaître le débit simultané des poteaux d'incendie.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile.



Le directeur,
Pour le directeur et par délégation,
le chef du groupement prévention – prévision,



Commandant Nicolas DUFOUR-FATISSON